

4. Quelle superficie de terrains a-t-on expropriée et combien en a-t-il coûté?
5. Combien de familles ont perdu leur maison à la suite de ces expropriations?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): 1. Oui, en 1968.

2. a) En 1969-1970. b) En 1987. c) Les priorités ont changé par suite de la planification et de la signature en 1972 de l'entente Québec-CCN visant à améliorer les routes de la partie québécoise de la région de la Capitale nationale. Il a alors été décidé de procéder aux améliorations du réseau routier et de remettre à plus tard la construction de la promenade.

3. a) Douze millions de dollars pour une promenade à quatre voies et un pont passant par l'île Lemieux (prolongement du boulevard Saint-Joseph, à Hull, et son raccordement avec l'avenue Parkdale, à Ottawa). b) \$7,320,000 pour une promenade à deux voies, sans pont.

4. On a exproprié 100.18 acres au coût de \$3,200,780.

5. Soixante-douze résidences.

LES AVOCATS À L'EMPLOI DU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Question n° 75—**M. Howie:**

Combien d'avocats le ministère des Affaires extérieures emploie-t-il?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le ministère n'emploie pas d'avocats en tant que tel. Il embauche plutôt des agents permutants du service extérieur dont un certain nombre ont une formation juridique. Il encourage ceux de ces agents qui le désirent à devenir membres en règle du Barreau de leur province. Il y a environ 165 agents qui sont diplômés en droit. Il y a également au ministère une section des consultations juridiques, composée de trois juristes du ministère de la Justice.

Tel que le sait l'honorable député, le mandat du ministre en vertu de la nouvelle loi sur le ministère des Affaires extérieures, s'étend au domaine du droit international et de ses applications aux relations étrangères.

LES RELATIONS AVEC LES MÉDIA AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Question n° 80—**M. Howie:**

Combien de personnes affectées aux relations publiques, aux relations avec les médias ou à la publicité le ministère de l'Environnement emploie-t-il?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Les personnes affectées aux relations publiques, aux relations avec les médias ou à la publicité par le ministère de l'Environnement sont au nombre de 60.

LE PROGRAMME D'AIDE À LA RECHERCHE INDUSTRIELLE

Question n° 116—**M. Stewart:**

1. Au cours des années financières a) 1980-1981, b) 1981-1982, c) 1982-1983, le Conseil national de recherches a-t-il payé des salaires à des étudiants d'universités et de collèges de technologie, dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI-H) et, le cas échéant, de quel montant dans chaque cas?

2. Quel est le budget prévu au PARI pour l'année financière 1983-1984?

M. Rolland Dion (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): En ce qui concerne le Conseil national de recherches du Canada, la réponse est la suivante:

Questions au Feuilleton

1. Techniquement, le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI-H) n'a fait aucun paiement sous forme de salaires aux étudiants d'universités ou de collèges techniques. Le PARI-H apporte une aide financière à des projets techniques spécifiques et à court terme d'entreprises canadiennes pour lesquels on embauche des étudiants durant leurs vacances d'été, ou dans le cadre du programme co-op. L'étudiant qualifié fournit la ressource technique nécessaire à la petite entreprise qui l'embauche.

L'entreprise en question reçoit du Conseil national de recherches une contribution équivalant au salaire de l'étudiant, qui est basé sur l'échelle de salaire des étudiants du Conseil. Tous les avantages sociaux et les coûts du projet sont à la charge de l'entreprise.

1. a) \$ 864 021, b) \$ 1 832 000, c) \$ 1 795 009.

2. \$ 3 300 000.

LE PROGRAMME D'ÉTUDIANTS STAGIAIRES EN SCIENCES ET EN GÉNIE

Question n° 117—**M. Stewart:**

Le Conseil national de recherches a-t-il lancé un programme pour les étudiants en sciences et en génie et, le cas échéant, combien a-t-on dépensé chaque année depuis la création de ce programme?

M. Rolland Dion (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): En ce qui concerne le Conseil national de recherches du Canada, la réponse est la suivante:

Le Programme d'étudiants stagiaires en sciences et en génie est l'ancienne appellation du PARI-H qui fait l'objet de la question n° 116 à laquelle on a répondu aujourd'hui. Le programme a vu le jour au cours de l'année financière 1978-1979, ses dépenses s'élevant alors à \$128,539. En 1979-1980, les dépenses ont atteint \$746,618 et, par la suite, le programme a été rebaptisé PARI-H.

LE PROGRAMME D'ADAPTATION DE L'INDUSTRIE ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Question n° 124—**M. Stewart:**

Existe-t-il un Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre (PAIM) et, le cas échéant, combien y a-t-on consacré au cours de chaque année financière depuis sa création et, dans chaque cas, quelles régions ont bénéficié de l'aide?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Oui. Le PAIM comporte cinq programmes d'adaptation axés sur les collectivités et l'industrie, et administrés par le CEIC, IetC/EER ainsi que Travail Canada. Ces programmes sont: des mesures d'adaptation des travailleurs axées sur les collectivités (CEIC), des mesures d'adaptation industrielle axées sur les collectivités (IetC/EER), des prestations de pré-retraite axées sur les collectivités et l'industrie (Travail Canada), des stimulants supplémentaires au titre du programme de formation dans les métiers en pénurie de main-d'œuvre spécialisée (CEIC)*, des mesures spéciales d'adaptation industrielle pour les secteurs des pièces d'automobile et des appareils ménagers (IetC/EER).

Les dépenses au titre de ces programmes pour les années 1981-1982 et 1982-1983 apparaissent ci-dessous par province et par ministère responsable.